



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 69580

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités à propos du nombre restreint d'ophtalmologistes dans la région Nord - Pas-de-Calais. En 2002, cette région comptait 5 spécialistes pour 100 000 habitants, alors que la moyenne nationale est de 8 selon l'observatoire régional de la santé. Il en résulte que certains praticiens reçoivent 50 patients par jour et d'autres près du double. De surcroît, la moyenne d'âge est de 47 ans, et donc 38 % des spécialistes de cette profession partiront à la retraite d'ici à 2020. Sachant que cinq ophtalmologistes seulement sont formés chaque année à Lille et que les 80 000 ayants droit de la sécurité sociale minière passent, à compter du 1er juillet de cette année, dans le régime général, il lui demande quelles sont ses intentions pour pallier ce déficit en ophtalmologistes dans la région Nord - Pas-de-Calais.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 69580

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2005, page 6789